

Mémoire

dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026-2027
menées par le gouvernement du Québec

Présenté par



À l'attention de M. Éric Girard
Ministre des Finances du Québec

Janvier 2026

Table des matières

Avant-propos.....	2
Sommaire exécutif.....	3
À propos de la maladie cœliaque.....	4
Difficultés d'accès au traitement	4
Une défaillance qui coûte cher à l'État	5
Recommandations.....	6
1. Simplifier l'accès au crédit d'impôt pour frais médicaux pour les patients cœliaques	6
2. Uniformiser l'accessibilité à une prestation spéciale pour les malades vulnérables.....	6
Conclusion	7
Annexe.....	8

Avant-propos

Monsieur le Ministre,

Au nom des milliers de Québécoises et de Québécois touchés par la maladie cœliaque, Cœliaque Québec est heureux de soumettre ce mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires menées par votre ministère.

Depuis 1983, Cœliaque Québec consacre ses efforts à soutenir les personnes atteintes de la maladie cœliaque ainsi que les professionnels de la santé qui les accompagnent. Nous œuvrons à faire avancer les connaissances sur la maladie, à améliorer l'accès au traitement pour les patients et à défendre leurs droits.

Malgré ces efforts, la maladie demeure encore largement méconnue et confondue avec d'autres problématiques liées au gluten. Contrairement à une intolérance ou à une allergie alimentaire, la maladie cœliaque est une maladie auto-immune grave dont le diagnostic – posé par un médecin spécialiste – repose sur des analyses et des examens médicaux précis.

Dans le contexte économique actuel, marqué par une inflation persistante et une hausse importante du prix des aliments, adopter une alimentation stricte sans gluten est devenu un défi pour plusieurs patients. Pour certains, ce traitement est désormais hors de portée. Il en résulte une atteinte directe à leur dignité, à leur santé et à leur capacité de participer pleinement à la société.

Les recommandations présentées dans ce mémoire s'inscrivent dans la continuité des travaux amorcés avec les représentants de votre ministère. Elles visent un objectif simple : **assurer un accès réel et équitable au seul traitement existant pour la maladie cœliaque — une alimentation strictement sans gluten, à vie.**

Nous souhaitons que l'exercice budgétaire à venir soit l'occasion d'adopter des mesures concrètes, efficaces et peu coûteuses permettant d'améliorer l'accès au traitement pour les malades cœliaques. Cœliaque Québec réitère d'ailleurs son entière collaboration afin de faciliter leur mise en œuvre.



Edith Lalanne

Directrice générale
Cœliaque Québec

Sommaire exécutif

Conscient du contexte économique plus contraignant auquel fait face le gouvernement du Québec cette année, Cœliaque Québec présente un mémoire concis, centré sur **deux recommandations ciblées**. Ces propositions, réalistes et à faible coût, visent à réduire la complexité et l'injustice vécue par les personnes atteintes de la maladie cœliaque, dont l'accès au traitement dépend directement de leur littéracie financière et de leur capacité de payer.

Cœliaque Québec recommande que le gouvernement du Québec :

1. **Simplifie la déclaration des frais admissibles au crédit d'impôt pour frais médicaux pour les personnes atteintes de la maladie cœliaque**, notamment en allégeant les processus de calcul et de vérification, afin de réduire la complexité administrative autant pour les patients que pour les agents gouvernementaux.
2. **Précise et uniformise les modalités d'admissibilité à la prestation spéciale pour les bénéficiaires de l'aide sociale**, afin que les personnes atteintes de la maladie cœliaque y aient automatiquement accès de manière équitable et systématique.

À propos de la maladie cœliaque

La maladie cœliaque : une maladie auto-immune méconnue et invalidante

La maladie cœliaque est une maladie auto-immune qui, lorsqu'une personne ingère du gluten, entraîne une réaction immunitaire destructrice ciblant la paroi de l'intestin grêle. Les conséquences sont multiples : fatigue chronique, douleurs abdominales, nausées, diarrhée, dénutrition, perte osseuse, anémie, infertilité et même parfois, cancer de l'intestin grêle. On estime que la maladie cœliaque toucherait **90 000 personnes au Québec**.

Malgré des avancées, la maladie demeure sous-diagnostiquée et souvent mal comprise. Le diagnostic nécessite une prise de sang et une endoscopie digestive avec biopsies — une démarche parfois longue et complexe. Ces dernières années, le délai moyen pour obtenir un diagnostic s'est amélioré, mais il peut encore atteindre entre deux et six ans.

À ce jour, **aucun médicament n'existe** pour traiter la maladie cœliaque. Le seul traitement reconnu est une alimentation strictement sans gluten, à vie.

La maladie entraîne également un lourd coût psychologique et social. En effet, **70 %** des personnes atteintes rapportent se sentir exclues ou limitées socialement, notamment à cause de la difficulté de manger à l'extérieur ou chez des proches en raison du risque constant de contamination croisée.

Difficultés d'accès au traitement

Un traitement plus coûteux

Selon une étude canadienne, le coût des aliments sans gluten est en moyenne 131 % plus élevé que leurs comparables avec gluten¹. De plus, un exercice mené en 2024 pour l'année d'imposition 2023 par Cœliaque Québec a révélé que le surcoût annuel moyen des aliments sans gluten est d'environ 1 135,00 \$, soit entre 90 \$ et 95 \$ par personne, par mois. Le traitement alimentaire n'étant pas couvert par la RAMQ, contrairement aux traitements de nombreuses autres maladies chroniques, le poids financier repose entièrement sur les épaules des patients.

Un soutien public insuffisant et inégal

Les mineurs peuvent recevoir un soutien par le biais de la Régie des rentes du Québec, mais cet appui cesse à la majorité. Les adultes, quant à eux, n'ont droit qu'au crédit d'impôt pour frais médicaux — une mesure qui demeure complexe et peu accessible. Seulement un quart des malades y ont recours². Les bénéficiaires de l'aide sociale peuvent parfois recevoir une Prestation spéciale de santé non prévue au Règlement (PSSNPR) pour couvrir une partie du coût des produits sans gluten, mais l'accès à cette mesure varie selon l'agent responsable du dossier. Il s'agit malheureusement d'une iniquité qui persiste depuis plusieurs années.

¹ Jegede, O., Enns, A., Kantounia, M., Preun, T., Vagianos, K., Suh, M., & Blewett, H. (2021). Cost, Nutritional Content and Number of Gluten-Free Staple Foods Available in Winnipeg, Manitoba, Canada. *Plant foods for human nutrition (Dordrecht, Netherlands)*, 76(2), 196–202.

² Randoll C., *Vivre Avec La Maladie Cœliaque: Évaluation de l'impact Sur La Qualité de Vie*. Travail Dirigé. Université de Montréal. 2022.

Une défaillance qui coûte cher à l'État

Les problématiques d'accessibilité financière au traitement des personnes atteintes de la maladie cœliaque entraînent également des coûts importants pour l'État québécois. Une étude américaine a permis d'établir qu'une personne atteinte de la maladie qui ne suit pas une alimentation sans gluten engendre des coûts additionnels d'environ 1 000 \$ par année pour le système de santé³, notamment en raison d'une augmentation des consultations médicales, d'un recours accru aux examens diagnostiques et de laboratoire, d'hospitalisations évitables, ainsi que du traitement des complications associées à une exposition prolongée au gluten. À plus long terme, la non-adhésion au régime peut également entraîner des complications chroniques — telles que l'ostéoporose, l'anémie, l'infertilité ou certains cancers gastro-intestinaux — générant des coûts encore plus élevés pour le réseau de la santé.

La maladie cœliaque entraîne également des coûts indirects importants, notamment en matière de productivité et d'absentéisme. Selon une étude américaine⁴, une personne atteinte manque en moyenne 33 jours de travail ou d'école par année en raison de sa maladie, une situation largement attribuable au caractère imparfait et contraignant du régime sans gluten, dont près de 30 % des patients ne parviennent pas à tirer pleinement bénéfice en raison de symptômes persistants liés à une exposition continue au gluten⁵.

Dans cette perspective, il est raisonnable de conclure que la mise en place de conditions permettant aux personnes atteintes de la maladie cœliaque de suivre adéquatement leur traitement générerait des économies substantielles grâce à la réduction des consultations médicales et des hospitalisations liées aux conséquences du non-traitement. La mise en œuvre des recommandations du présent mémoire pourrait ainsi se traduire par un impact budgétaire limité, voire quasi nul, pour le gouvernement du Québec, tout en améliorant les résultats de santé et la productivité des personnes atteintes à long terme.

³ Long, K. H., A. Rubio-Tapia, A. E. Wagie, L. J. Melton III, B. D. Lahr, C. T. Van Dyke, and J. A. Murray. "The Economics of Celiac Disease: A Population-Based Study." *Alimentary Pharmacology & Therapeutics* 32, no. 2 (2010): 261–269. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2036.2010.04327.x>

⁴ Chen, Kristina, Marilyn Geller, Daniel Leffler, Lisa Meckley, Fan Mu, Kalé Kponee-Shovein, and Elyse Swallow. "Disease Burden and Quality of Life Impacts in Patients with Celiac Disease on a Gluten-Free Diet: An Analysis of the iCureCeliac Registry." Poster présenté à l'American College of Gastroenterology (ACG) Virtual Meeting, 23–28 octobre 2020. Celiac Disease Foundation et Takeda Pharmaceuticals. https://celiac.org/wp-content/uploads/2020/10/TKVC067-ACG-20-iCureCeliac-poster-encore_1.00_StAA_6Oct20.pdf

⁵ Penny, Hugo A., Elisabeth M. R. Baggus, Anupam Rej, John A. Snowden, and David S. Sanders. "Non-Responsive Coeliac Disease: A Comprehensive Review from the NHS England National Centre for Refractory Coeliac Disease." *Nutrients* 12, no. 1 (2020): 216. <https://doi.org/10.3390/nu12010216>

Recommandations

1. Simplifier l'accès au crédit d'impôt pour frais médicaux pour les patients cœliaques

Le processus actuel, qui exige de conserver toutes les factures d'épicerie, de comparer chaque produit sans gluten à son équivalent avec gluten et de produire un calcul différentiel pondéré, est lourd, complexe et décourageant. Il constitue également une charge administrative importante pour les agents responsables des vérifications et des audits au gouvernement du Québec.

Cœliaque Québec recommande :

- de **simplifier et d'alléger le calcul des frais liés au régime sans gluten**, par des ajustements administratifs ou méthodologiques facilitant la déclaration pour les patients;
- de **réduire les exigences documentaires**, ce qui permettrait de diminuer les délais, les risques d'erreurs et la charge de travail des agents du gouvernement;
- de **standardiser certains critères d'admissibilité**, afin d'assurer une analyse cohérente et plus rapide des demandes.

Une simplification du processus aurait aussi pour effet de **réduire significativement la charge de travail des agents responsables des audits**, diminuant les besoins en ressources humaines et permettant des économies budgétaires récurrentes.

2. Uniformiser l'accessibilité à une prestation spéciale pour les malades vulnérables

Les bénéficiaires de l'aide sociale qui souffrent de la maladie cœliaque ne reçoivent pas tous le même soutien. Certains obtiennent une prestation spéciale de santé non prévue au Règlement (PSSNPR) pour les aider à assumer les coûts de leur alimentation sans gluten; d'autres non, parfois pour des raisons qui varient selon l'agent responsable du dossier.

Cette iniquité accentue la vulnérabilité des personnes déjà parmi les plus défavorisées.

Cœliaque Québec recommande :

- de **clarifier, d'uniformiser et de rendre systématiques** les critères d'admissibilité à la PSSNPR pour les bénéficiaires de l'aide sociale atteints de maladie cœliaque en attendant que le chantier de révision des prestations spéciales mené par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale soit terminé;
- que la maladie cœliaque soit officiellement reconnue comme une contrainte de santé, en cohérence avec l'adoption du projet de loi 71 par l'Assemblée nationale du Québec le 21 novembre 2024;
- de bonifier la prime de base mensuelle d'un montant supplémentaire de 90 \$ dans le cadre du chantier de révision des prestations spéciales afin d'être alignée avec le surcoût réel des aliments sans gluten;

- qu'une justification annuelle du diagnostic par le bénéficiaire soit retirée étant donné que la maladie cœliaque est une maladie que le patient a pour la vie et qu'il ne peut pas en guérir afin d'éliminer des rencontres médicales inutiles à cet effet;
- qu'une directive claire soit acheminée à l'ensemble des employés du ministère et qu'une note supplémentaire soit acheminée directement aux agents de service qui traitent les dossiers des prestataires.

Conclusion

La maladie cœliaque demeure méconnue et insuffisamment prise en compte dans plusieurs mécanismes publics d'aide financière. Pourtant, ses impacts sur la santé, le bien-être, la productivité et la dignité des personnes atteintes sont bien réels.

Les mesures proposées dans ce mémoire sont simples, réalisables et peu coûteuses. Elles permettraient :

- d'améliorer l'accès à un traitement vital pour les patients;
- de réduire les iniquités entre les patients cœliaques et ceux atteints d'autres maladies chroniques;
- et de diminuer la charge administrative de l'État, notamment en matière d'audits liés aux frais médicaux.

Comme plusieurs pays l'ont démontré, soutenir adéquatement les personnes cœliaques constitue un investissement rentable pour la société (voir les détails dans l'annexe). Cœliaque Québec offre sa pleine collaboration pour mettre en œuvre ces mesures ou toute autre initiative visant à améliorer la vie des personnes atteintes de la maladie cœliaque au Québec.

Annexe

Mesures mises en place ailleurs dans le monde pour les personnes cœliaques

Nouvelle-Zélande, Irlande et Royaume-Uni

Les aliments sans gluten sont prescrits par un médecin au même titre qu'un médicament, ce qui implique généralement une forme de subvention partielle ou totale ou une disposition de prépaiement fixe.

Suisse, Irlande du Nord, Écosse et Pays de Galles

Les produits sans gluten sont fournis sur ordonnance médicale et sont sans frais pour les patients. Le niveau de subvention est de 100 %.

Argentine

L'État verse une somme de 50 \$ par mois pour compenser les coûts supplémentaires liés à la consommation d'aliments sans gluten.

Italie

Une somme de 184 \$ à 200 \$ par mois est versée aux malades pour compenser les coûts supplémentaires des aliments sans gluten. Les aliments pouvant être achetés à l'aide de cette allocation se retrouvent sur une liste tenue par le ministère de la Santé.

France

Certains produits sans gluten peuvent être remboursés chaque mois par la Sécurité sociale. Les produits sans gluten remboursés rentrent dans quatre catégories : les pains, les farines, les biscuits et les pâtes.